

**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

# L'évaluation des titres des start up par le commissaire aux comptes et le capital risqueur

**PUBLIC**

Collaborateurs confirmés ; Commissaires aux comptes ;  
Directeur de missions ; Experts-comptables

**DUREE**

0,5 jour(s) - 2 h

Nb minimum de participants : 8

**PRE REQUIS**

AUCUN

**OBJECTIFS FORMATION**

Autant la valorisation d'une entreprise non cotée ayant déjà un historique industriel est une chose aisée, autant celle d'une start-up, qui n'a pas encore d'historique de ventes et peut-être ni clients ni produits peut poser des problèmes.

Pour mémoire, la valorisation d'une entreprise ayant déjà quelques années de développement derrière elle et un avenir potentiel fait appel à un ensemble de méthodes que l'on va citer en préalable :

- la valeur patrimoniale : fonds propres + valeurs immatérielles ou goodwill,
- la valeur de rendement : par exemple 5 fois le résultat d'exploitation moyen récent + la trésorerie,
- la valeur actuelle à partir des futurs cash-flow libres,
- les barèmes administratifs, surtout pour les produits et services en général un pourcentage du chiffre d'affaires TTC.

Mais, lorsque l'entreprise n'a ni historique et donc le plus souvent ni clients ni produits, toute sa valeur est dans son projet et la seule méthode qui va - éventuellement - pouvoir s'appliquer reste celle des

futurs cash-flows libres, tout l'art étant de savoir sur quelles bases on va l'appliquer.

Dans ce contexte particulier, le professionnel comptable va être confronté à des risques spécifiques qu'il convient d'identifier et d'évaluer. Pour bâtir un plan de mission adapté contenant les diligences qui vont lui permettre de déterminer une valeur raisonnable et documentée en toute sécurité.

Cette formation est destinée aux professionnels comptables qui vont devoir évaluer les titres de ces entités détenus par d'autres entités (notamment les entités du secteur du capital risques et les holdings) qui souhaitent acquérir une méthodologie afin de pouvoir constituer un dossier de travail pertinent et documenté sur lequel ils vont s'adosser pour donner leur opinion.

Cette formation est diffusée en format court de 2 heures ; elle existe également en format long de 7h qui couvre tous les aspects et les problématiques directement liés à la mission du professionnel comptable dans ce type d'entité avec la présentation de nombreux supports opérationnels pour la documentation du dossier de travail

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir une méthode d'évaluation adaptée à l'environnement des start up notamment lors de la création et lors de la première levée de fonds faisant appel à des investisseurs en capital risque ou éventuellement à des business-Angels
- Définir les principaux critères à retenir
- Constituer un dossier de travail à l'aide de supports opérationnels et d'exemples.

## CONTENU PEDAGOGIQUE

### QUESTIONS TRAITÉES

- Comment appliquer la méthode des cash-flows LIBRES et sur quelles bases ?
- Quelle durée doit-on retenir ?
- Quelles valeurs faut-il considérer pour appliquer la méthode des futurs cash-flows libres ?
- Comment apprécier le projet de l'entité qui démarre ? Quels sont les critères à prendre en compte ?
- Comment apprécier la qualité du plan d'affaires ?
- Quelle démarche lorsque les financiers ont choisi comme critère essentiel le prix de sortie ?
- .....

## MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

- Diaporama
- Supports opérationnels
- Exemples pratiques d'application
- Documentation technique
- Quiz d'évaluation des connaissances

### **Modalités de la classe virtuelle**

- Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.
- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

## EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

### DEROULEMENT

Horaires : 10 H - 12 H

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

### FORMATEUR

**Guy ZERAH**

Expert-comptable et commissaire aux comptes

Concepteur/animateur IFOR

### TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 129 €

Adhérent IFEC + CJEC : 99 €

Adhérent IFEC + ANECS : 99 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 99 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :  
99 €

Non Adhérent IFEC : 149 €